

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2872)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1031

présenté par
M. Dussopt
-----**ARTICLE 36 TERDECIES**

I. – À la première phrase de l’alinéa 5, substituer aux mots :

« sous forme »,

le mot :

« sur ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la troisième phrase du même alinéa et aux première et troisième phrases de l’alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.